Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 33 (1925)

Heft: 1

Artikel: Une belle définition de la Croix-Rouge

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-973857

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ministère de la guerre a décidé d'en généraliser l'emploi en France, en dotant le territoire français d'un avion par corps d'armée et en les rassemblant à raison de groupes de 3 auprès du centre chirurgical qu'ils sont appelés à desservir et formant ainsi des secteurs. Ces avions seront constamment à la disposition du chirurgien chef du service du secteur qui pourra les dépêcher instantanément auprès des cas graves — nécessitant des interventions urgentes — qui lui seront signalés. Les avions seront sans cesse prêts à partir, un pilote étant en permanence à côté de l'appareil de garde, et si besoin est, il pourra être fait appel aux avions du secteur voisin, ce qui permettra en cas de catastrophe d'avoir en quelques heures les moyens de transport aussi nombreux et aussi rapides qu'il sera nécessaire.

Les centres chirurgicaux sont: Paris, Tours, Bordeaux, Lyon et Nancy. Chaque secteur, en temps normal, assure son propre service avec les mêmes avions, afin qu'ils connaissent bien les terrains d'atterrissage et les différentes conditions dans lesquelles ils peuvent être appeles.

Dans les secteurs, les autos-ambulances réparties dans toutes les localités importantes du territoire assurent le transport des blessés jusqu'au plus proche terrain d'atterrissage. Les liaisons sont directes. Pour éviter tout retard, les médecins-chefs en appellent immédiatement au chef du secteur chirurgical qui a les avions sous ses ordres.

Ces escadrilles dépendent directement du Service de Santé qui est possesseur des avions.

Ce qui s'entend des transports des blessés, s'entend aussi des transports des malades à opérer d'urgence. D'autre part, ce qui appliqué à la collectivité militaire, saine par définition, en raison de sa sélection, a donné des résultats si satisfaisants, serait encore plus intéressant appliqué à la collectivité civile également.

Le service de santé français, après ses expériences heureuses, a présenté au Comité international de la Croix-Rouge, les résultats de ce mode de transport afin qu'il puisse étudier sa neutralisation en temps de guerre et préparer l'élaboration d'une convention internationale à cet effet, et qu'il puisse, pour le bien de l'humanité, également diffuser par le monde ce nouveau mode de transport des blessés et malades.

Une belle définition de la Croix-Rouge.

Nous lisons dans la Croix-Rouge de Belgique, cette belle définition du rôle de la Croix-Rouge, émanant de la Croix-Rouge des Pays-Bas:

«**Je suis la Croix-Rouge.**

Je suis née de la compassion humaine. Ma mission est faite de bonté, de douceur, de pitié. Je suis l'ange gardien de l'humanité. Je ne fais aucune distinction entre les races, les nationalités et les religions. Je sème la précieuse vertu de l'altruisme. Mon but est d'ennoblir le genre humain. Je trouve ma récompense dans la gratitude de tous ceux qui souffrent: malades, veuves, orphelins, malheureux déshérités de la vie que je prends sous ma protection. Mon effort ne connaît point de repos. Je marche dans la lumière sans craindre les ténèbres, sans souci des obstacles et des difficultés. J'affronte les dangers de la guerre. Je soulage les maux des combattants. Je leur porte le réconfort. Je prends soin de ceux qui tombent. Je relève les blessés; je panse leurs blessures et adoucis leurs souffrances. J'ensevelis les morts et veille sur leur tombe.

Je franchis tous les seuils; je suis dans les hôpitaux; j'entre dans les demeures des riches et dans les taudis. Aucun risque de contagion ne m'arrête. Je veille sur l'enfance; j'aide l'âge adulte; je soutiens la vieillesse. Je visite les malades. J'assiste les invalides et console les affligés. Je guide les aveugles vers la lumière. Je rééduque les mutilés.

Je combats les épidémies.

J'interviens dans les calamités. Je lutte contre la misère, la maladie, le malheur. Je donne asile à ceux qui sont sans abri. Je nourris les affamés, je vêts les pauvres. Je protège les veuves et les orphelins.

Je suis l'amie et la bienfaitrice de toutes les nations. Je porte secours, par delà les océans et jusqu'aux terres les plus reculées du monde, à tous les peuples que déchire la guerre ou que déciment les fléaux. Ma sympathie et ma pitié sont sans limites. Les peuples m'honorent. Sous ma bannière des millions d'êtres humains viennent se grouper, prêts à tous les sacrifices. Je me suis faite gardienne de l'existence humaine. J'ai pour emblème la Croix, symbole du Sauveur de l'humanité, symbole d'amour.

Je suis la Croix-Rouge.»

Die Altersgrenze für die Frau.

Von Elia Tauber.

Junge Menschen haben zu der Zahl der Jahre anderer immer eine Einstellung, die von der älterer Leute grundverschieden ist. Man muß daher die Behauptung, daß sich der Begriff des Altseins in den letzten Jahren ziemlich stark nach aufwärts verschoben hat, vorsichtig sein. Sieht der Backfisch von fünfzehn Jahren in dem fünfunddreißigjährigen Mann nicht noch immer den ältern Herrn und in der vierzigjährigen Frau die Matrone? Merkwürdigerweise sind nach dieser Richtung hin Mädchen viel grausamer als junge Männer, und es bleibt denen, die ihre kritische Aeußerung oder auch nur stille Beurteilung trifft, bloß der einzige Trost, daß auch den jungen Mädchen von heute es in einigen Jahren nicht erspart werden wird, von noch jüngeren ihrer Meinung nach viel zu früh als alt eingeschätzt zu werden. Allen Bedenken über die Meinung der ganz Jungen zum Trotz darf jedoch mit ziemlicher Sicherheit festgestellt werden, daß die Altersgrenze für die Frau sich zumindest vermischt hat, und denkt man daran, daß es vor gar nicht allzu langer Zeit noch ein Schreckbegriff war, mit den „Zigen" zu beginnen, das heißt in das zwanzigste Lebensjahr zu geraten, weil da schon die Einschätzung für leichte Antiquiertheit einsetzte, so darf man sich sogar zu dem Einbekenntnis durchringen, daß die Frau jetzt wirklich in den Augen anderer länger das kostbare Gut der Jugend behält. Niemand denkt daran, die Fünfundzwanzigjährige als «femme entre deux âges» zu bezeichnen, und die Dreißigjährige muß sich jetzt häufig die Konkurrenz der Vierzigjährigen gefallen lassen, die, wenn sie es verstanden hat, sich gut zu erhalten, wenigstens für den Flirt oder die kurze Liebschaft in ihrer dankbaren, resignierten Anspruchslosigkeit noch viel Anwert findet.

In der Kleidung gibt es heute keinen Unterschied zwischen den verschiedenen Altersstufen mehr. Den Kapotthut tragen höchstens die Achtzigjährigen, während es sich die Siebzigerinnen bereits überlegen, nach dieser altmodischen Kopfbedeckung zu greifen, und die Sechzigerinnen von heute kommen nicht einmal auf den Gedanken, einer längst überholten Tradition zuliebe sich durch einen unmodernen Hut zu entstellen. Ebensowenig denken sie daran, die charakteristisch gewesene Altweibertracht der Matineejacke anzulegen. Das Mantelkleid ist Einheitskleidung für jung und alt geworden, und da alles Auffallende auch von der Jugend als unvornehm abgelehnt wird,